Michelle WAELPUT

Maître-assistante Haute Ecole Condorcet à Mons- Catégorie pédagogique Co-auteure avec Delphine Druart du livre « Coopérer pour prévenir la violence » Editions de boeck

Prévenir et gérer la violence....dès le plus jeune âge

Psychopédagogue depuis plus de 30 ans, je forme les futurs enseignants de l'école maternelle et je m'occupe de la formation continuée des accueillantes d'une crèche.

Les formateurs d'enseignants sont confrontés d'années en années à des étudiants qui reviennent de stage, parfois émerveillés, souvent très fatigués...Mais ils sont quasi unanimes pour décrire un climat de classe « difficile » : les enfants n'écoutent pas, présentent des difficultés de concentration, sont nerveux, agressifs verbalement, se battent...

En conséquence, il n'est pas rare que les étudiants abandonnent après le premier stage.

Les statistiques du Ministère sont éloquentes : dans les 5 premières années de la carrière, plus de 40% d'enseignants quittent le métier (on parle même de pénurie dans l'enseignement secondaire). Ces débutants mettent en évidence les problèmes relationnels avec les élèves dès le plus jeune âge. La première difficulté mise en évidence par les jeunes enseignants est d'installer la discipline !

Les enfants subissent de plein fouet l'évolution de la société : stress, égoïsme, indifférence à autrui, impression d'insécurité, absence de limites, influence de la violence banalisée et médiatisée, absence de travail ou travail obsédant, difficultés de vie (famille décomposée, recomposée, monoparentale...). Les enfants sont le reflet des problèmes d'adultes. Or, la famille et l'école sont les premiers lieux d'apprentissage des valeurs. Comment y construire le relationnel, le mieux-vivre ensemble ?

Apprendre à gérer correctement le phénomène de la violence passe par une prévention fondée sur l'utilisation d'outils efficaces.

Avec mes étudiants, j'ai mis au point et testé différentes activités pédagogiques. **Un DVD** a été réalisé dans les écoles pour visualiser la pratique de ces outils permettant une prévention des comportements violents ou la remédiation de ceux-ci. Il faut pour cela promouvoir les valeurs indispensables à toute vision émancipatrice et démocratique de l'enfant à partir d'une organisation de la classe qui repose sur la coopération et la confrontation des points de vue.

Le pic de violences physiques se situe entre 2 et 4 ans, âge où l'enfant présente des difficultés à mettre des mots sur ses émotions. Il est alors nécessaire d'apaiser, canaliser, contrôler l'excès d'agressivité en facilitant tous les modes d'expression corporelle, gestuelle, vocale, picturale...

Dès l'école maternelle, les violences physiques et verbales d'un enfant peuvent être détournées en le faisant dessiner et glisser sa production dans une « **boîte à colère** ». Lors d'une crise grave, on l'invite à passer un moment dans un « **coin-défoulement** » installé dans la pièce ; il peut ainsi transférer son agressivité sur des coussins, des sacs de graines à pétrir, des poupées de chiffons (pour leur parler et s'y blottir), un matelas pour se reposer et récupérer. La grosse crise de rage, mettant en péril la sécurité des autres enfants peut s'y extérioriser, s'y défouler, s'y calmer. Ce « time out » comme disent les anglo-saxons est facile à créer, prend peu de place et se révèle très efficace

Plus il grandit, plus le langage se construit et permet divers apprentissages : nommer ses sentiments et exprimer ses besoins propres, détecter les émotions des autres (mimes, utilisations des marionnettes...), exprimer son désaccord verbalement non pas en attaquant la personne (tu es méchant) mais en critiquant son action (tu as jeté mon dessin à la poubelle, je

ne suis pas d'accord)...On l'amène progressivement à **la gestion des conflits** en cherchant des solutions adaptées : **s'excuser, réparer, chercher un compromis, partager.** Des récits séquentiels montrant des situations conflictuelles traitant de ces comportements sont présentés, analysés et discutés en classe. Régler calmement un conflit par la médiation, la réconciliation et le jeu doit faire l'objet d'un apprentissage systématique.

Pour créer les conditions de vivre ensemble, il est nécessaire de rédiger avec les enfants des **règles de vie collective** et de les faire respecter! Ce contrat affiché stipule clairement par dessins ou courtes phrases les interdits (abîmer la production des autres, se battre, arracher des mains, hurler en classe...) et ce qui est autorisé (se déplacer sans courir, ranger, aider un autre enfant, employer les « mots magiques : bonjour, merci, pardon, s'il vous plait, au revoir... »). L'adulte donne des repères qui manquent parfois cruellement à certains enfants et rappelle que la société a des règles qu'il est nécessaire de respecter.

Des **sanctions** éducatives, significatives, proportionnelles à l'acte sont appliquées (je piétine un manteau, je rangerai tous les manteaux avant d'aller jouer). Des sanctions adaptées impliquent une réparation de la part de l'enfant .Certains gestes sont sanctionnés **immédiatement** pour éviter le sentiment d'impunité. D'autres sont **récompensés** de diverses manières et peuvent recevoir un **diplôme** : « je suis capable d'aider un plus petit à » qui valorise l'enfant. Ces brevets de réussite sont rapportés à la maison pour tenir au courant les parents de l'acte valorisé et crée un lien éducatif positif important en les mettant en pratique dans la vie familiale. Ils assurent également la pratique de l'auto-évaluation du comportement. Pour les enseignants, une grille d'observation du style comportemental enfantin est indispensable pour situer l'enfant au niveau relationnel et **pour l'aider à évoluer.** Elle est présentée en deux colonnes correspondant à deux styles de réactions sociales, celles qui expriment une volonté d'aller vers l'autre (invite à jouer, félicite l'autre, accepte de l'aide, donne de l'aide...) et celles qui manifestent des difficultés dans la relation avec les autres (adresse des regards menacants, détruit le matériel ou la production de l'autre, n'admet pas l'échec...). En relevant la fréquence des comportements dans l'une ou l'autre colonne, l'éducateur pourra mettre en place des activités de solidarité et intensifier les efforts sur certains enfants à problèmes.

Afin de construire une citoyenneté responsable et un esprit d'entraide, **des jeux de coopération** sont proposés. Les principes sont simples : les enfants sont tous unis dans un but commun ou luttent contre un adversaire commun, tout le monde gagne ou tout le monde perd. Un esprit d'équipe et de solidarité s'installe et fait oublier la seule logique de la compétition. La classe étant un lieu social où tous les partenaires interagissent, il est nécessaire de proposer **des activités d'apprentissages collectifs** pour inciter les enfants à s'entraider dans le but d'apprendre. Le rendement scolaire est augmenté, chaque membre apporte sa contribution à l'œuvre collective (pour découvrir un paysage, les enfants sont munis d'appareils photos, de papiers, crayons, enregistreur, jumelles...,se répartissent les tâches puis mettent en commun les informations).

Les jeux vidéos privilégiant l'humour, la stratégie, les énigmes, les valeurs écologiques et citoyennes doivent être choisis au détriment de ceux où règne la violence gratuite dans un climat amoral voire immoral.

Enfin, installer un pont entre l'école et la famille, en créant un **espace d'écoute et de médiation** est fondamental pour assurer une continuité éducative. Des réunions de parents basées sur la discussion de problèmes éducatifs et relationnels vont dans ce sens. Pour atténuer les comportements violents, des valeurs indispensables doivent être développées : le respect de l'autre, l'entraide, la tolérance, l'ouverture aux autres, l'engagement, le pouvoir de se remettre en cause, le souci du bien commun... Les parents, les éducateurs, les enseignants doivent être préparés au rôle qu'ils exerceront face à la montée de la violence dès le plus jeune âge et donner des réponses adéquates.